

Liège

---Accent nature...

Itinéraires pédestres
à la découverte des espaces verts

5 De Cointe à Saint-Léonard



Ville de Liège

Échevinat de l'Urbanisme, de l'Environnement, du Tourisme et du Développement durable

Cette publication est réalisée dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature (P.C.D.N.).

La Ville de Liège et ses partenaires
(associations, écoles, particuliers...)
unissent leurs forces pour mettre sur pied
des actions destinées à protéger, restaurer et
gérer le patrimoine naturel liégeois.
Il s'agit de favoriser le maintien ou le
développement d'un « **maillage vert** » le plus
dense possible, tout en sensibilisant le grand
public aux richesses naturelles
de notre environnement immédiat.

Pour plus d'informations sur
les activités du PCDN,
faites-vous connaître ! ☺

Réseau écologique ? Maillage vert ?

Dans les zones urbanisées et où l'utilisation du sol est intense, les milieux susceptibles d'accueillir la vie sauvage sont de plus en plus supprimés, altérés, éloignés les uns des autres et séparés par diverses « barrières » : immeubles, routes, espaces minéralisés... Cette dégradation, ce morcellement limitent le potentiel d'échange et de déplacement des plantes et des animaux, condition indispensable à la survie à long terme de leurs populations.

Créer un **réseau écologique** permet d'apporter une réponse à cette menace pour la biodiversité. Concrètement, il s'agit d'établir ou de rétablir la liaison entre les îlots de nature qui se retrouvent isolés les uns des autres par l'urbanisation. Ces liaisons, dont la trame constitue le **maillage vert**, peuvent prendre de multiples formes : haie vive au bord d'un chemin, mare, alignement d'arbres, talus non fauché, jardin nature admise...

Liège

Accent nature...

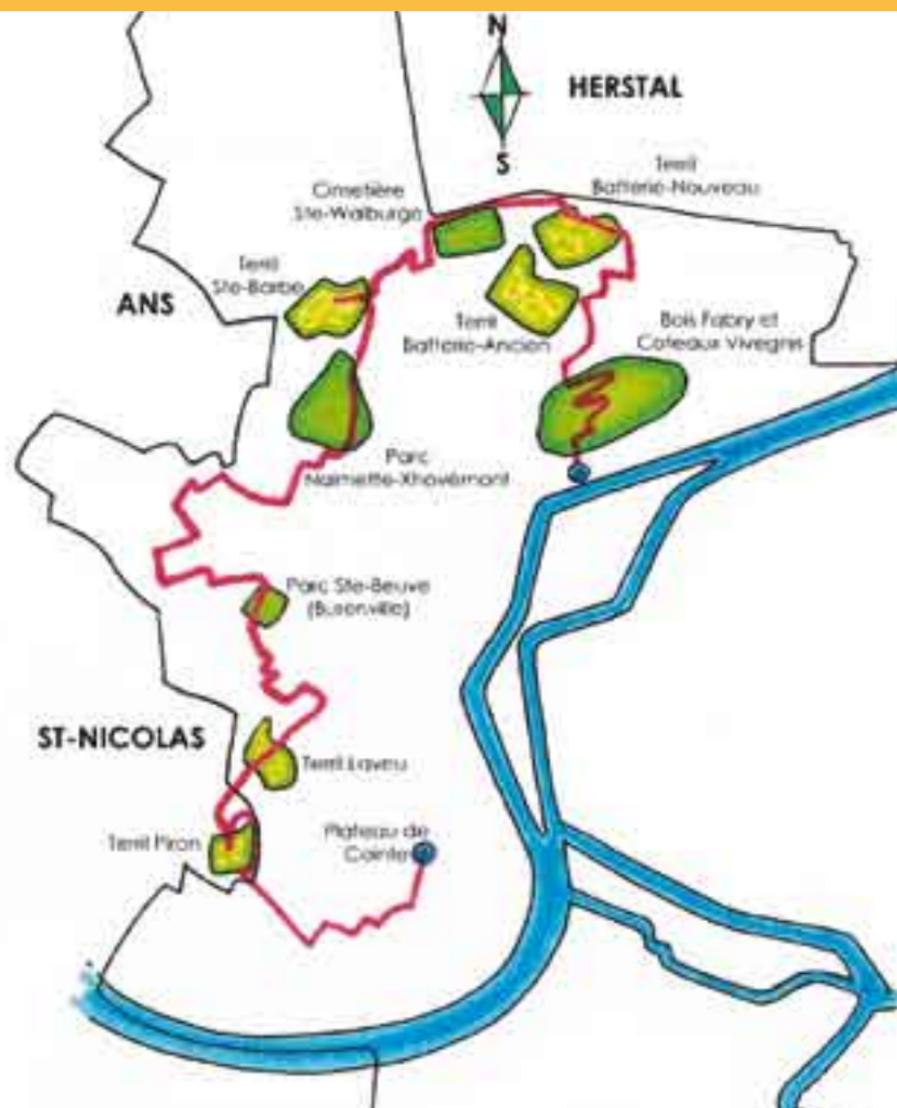
Ce long itinéraire nous emmène au fil
du passé charbonnier de Liège.
Anciens sites d'exploitation et terrils témoignent
de huit siècles de dur labeur
au sein des entrailles de la terre.

En Wallonie, quelque 340 terrils majeurs constituent,
sur 200 km d'Ouest en Est, une épine dorsale
– une chaîne – traversant pas moins de 43 communes,
dont Liège.

Jadis décharges à ciel ouvert, puis vestiges encombrants
d'un passé industriel révolu, les terrils sont aujourd'hui
des collines verdoyantes et grouillantes de vie.

La nature, ailleurs trop souvent malmenée,
peut s'y exprimer en toute liberté, à l'abri
de toute intervention humaine (épandages d'herbicides
ou d'insecticides, circulation automobile...).

Après cette balade qui offre à plusieurs reprises
des panoramas à couper le souffle,
vous ne verrez plus jamais Liège ni ses terrils
de la même façon !



Suivons le guide...

De Cointe à Sainte-Walburge 📖7
De Sainte-Walburge à Saint-Léonard 📖35

😊 En savoir plus ? 📖52

Carnet d'adresses

Ouvrages recommandés

Fréquence des bus 📖54

Le picto 📖
renvoie à un autre
guide de cette
collection

😊 : voir rubrique
"En savoir plus"
page 52

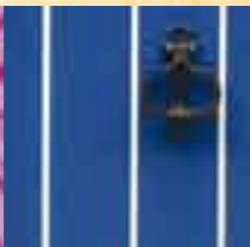


De Cointe à Sainte-Walburge

Le départ de cette longue promenade (environ 11 Km) se situe à Cointe, place du Batty.

Sur les terrils, l'itinéraire présente l'un ou l'autre passage un peu « sportif » : de bonnes chaussures de marche sont indispensables. Des jumelles permettront de mieux identifier les détails des panoramas.

Les terrils que nous visiterons sont des propriétés privées. Les promeneurs y sont tolérés par les propriétaires, qui déclinent cependant toute responsabilité en cas d'accident. Alors, soyons prudents !



Pour mémoire, la place du Batty est aussi le point d'arrivée de l'itinéraire « Liège accent nature n° 3 : De la Boverie à Cointe » ... à bons marcheurs, salut !

La place

du Batty se trouve à l'ancienne limite (avant les fusions de communes de 1977) entre Liège et Ougrée. Avant de nous mettre en route, prenons le temps d'admirer, au n° 55, le corps de logis d'une ancienne ferme datant de la première moitié du 18^e siècle. C'est, avec la chapelle Saint-Maur (☞ p.36), l'une des deux bâtisses les plus anciennes de Cointe. Le mur d'enceinte est ourlé de végétaux indigènes : lierre, if, buis, charme, aubépine, houx, sureau noir...

Prenons l'abribus comme repère et dirigeons-nous vers l'entrée du parc privé de Cointe (Histoire du parc, villa Serrurier-Bovy, Observatoire (☞ p.32 et 33). Empruntons l'avenue de Cointe, en direction de l'étang.

Ici aussi, les arbres et arbustes indigènes sont bien présents, dans ce milieu pourtant très « civilisé ». Les oiseaux apprécient ces possibilités de nourriture et d'abris : mésanges, merles, **pics**, **pigeons ramier** et bien d'autres espèces se laissent facilement observer.

A l'étang, prenons à droite, avenue des Platanes...

...bâtie, comme beaucoup d'autres artères dans ce quartier, sur un ancien site minier (passé houiller de Cointe : ☞ p.34). Par le passage du Laitier, qui se faufile, à droite, entre deux haies de troènes (*Ligustrum ovalifolium*)



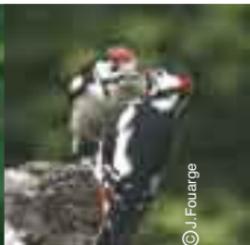
N° 55 place du Batty



© C. Claise



© B. Stassen



© J. Fourage

If

Pics épeiches

L'avenue de Cointe, ainsi que la prochaine, figurent dans le Plan communal de Développement de la Nature (PCDN) de la Ville de Liège, parmi les nombreuses « zones de liaison ». Celles-ci jouent un rôle important dans le maillage écologique : elles contribuent à la préservation de la biodiversité en servant de corridor de circulation et de dispersion pour les animaux et les plantes sauvages.



© C. Close



© C. Close

Etang avenue de Cointe

(**2 p.12**), rejoignons, pour l'emprunter vers la gauche, la rue du Professeur Mahaim, tronçon du très ancien chemin campagnard qui jadis reliait Cointe à Sclessin. Un **moulin à vent** se dressait alors dans ces parages...



Laissons, à droite, la rue Bois Chanoit (allusion à l'antique bois de chêne qui, depuis le 13^e siècle, couvrait cette colline) et prenons la suivante à droite : une étroite ruelle pentue du nom de Thier del Dague (référence à Grande-Dague et Petite-Dague, deux des très nombreuses veines de charbon autrefois exploitées à Sclessin et à Cointe).



Pigeon ramier

© J. Fouarge
© C. Close



Avenue des Platanes



Le moulin à vent sur Cointe (R. Leloup - 1735)

Bientôt, après avoir descendu quelques marches, apparaît le cimetière de Sclessin, blotti au pied d'une colline boisée. À l'horizon, à droite, s'offrent plusieurs points de repère importants, près desquels nous passerons tout à l'heure : les grands immeubles blancs du domaine du Bois-d'Avroy, la tour-antenne de Coditel et le château d'eau de Saint-Gilles.

Une chicane, une forte pente, et quelques mètres plus bas, un banc : tout en savourant le calme des lieux, exerçons-nous à reconnaître, dans les hautes haies, les arbres et arbustes indigènes que nous commençons à bien connaître : sureau noir, aubépine, cornouiller sanguin, charme, frêne, sorbier des oiseleurs, chêne, **bouleau**, érable sycomore... ils sont presque tous là !

Après une deuxième chicane, laissons à gauche la rue Fortemps de Loneux et poursuivons la descente.

La collection de ligneux indigènes se complète : ronce, clématite des haies, érable champêtre...

Nous débouchons rue du Perron (anciennement « Tchinarowe », qu'on dit la doyenne des voiries de Sclessin). Prenons à gauche, puis, tout de suite après le mur du cimetière, montons la **Haute-Voie**. La première partie de cette très ancienne voie de communication entre Saint-Nicolas et la vallée traverse un sous-bois, où voisinent érables planes, champêtres et sycomores (comment distinguer ces 3 érables : «1 p.36). Un joyeux fouillis d'oiseaux égaye **robiniers faux acacias**, frênes, chênes pédonculés, **noisetiers** ou encore aubépines.



Thier del Dague

Bouleau

Robinier faux acacia



© A. Balleux

Voici les premières maisons. Poursuivons tout droit. Laissant à droite la rue du Gros-Gland (pas de plaque), puis la rue des Bruyères, prenons, à gauche, la ruelle des Waides (waide, en wallon, signifie prairie). Celle-ci côtoie le parc arboré (plus de 3 hectares) de l'actuel Internat autonome de Liège (Communauté française).



© C. Close

Ruelle des Waides

Au restaurant « Les Waides », prenons, à droite, la **rue Bois-Saint-Gilles**, ainsi baptisée en référence à l'abbaye du même nom. Celle-ci était jadis propriétaire de cette partie de l'antique forêt d'Avroy, qui couvrait alors toute la colline de Cointe et descendait jusqu'à la Meuse! Cette rue forme limite entre Liège et Saint-Nicolas. À notre gauche, le terril Piron (que nous allons bientôt visiter) et, derrière nous, un **premier aperçu de la vallée industrielle de la Meuse**.



© C. Close

Terril Piron



© C. Close

Vue sur la vallée de la Meuse



Haute-Voie

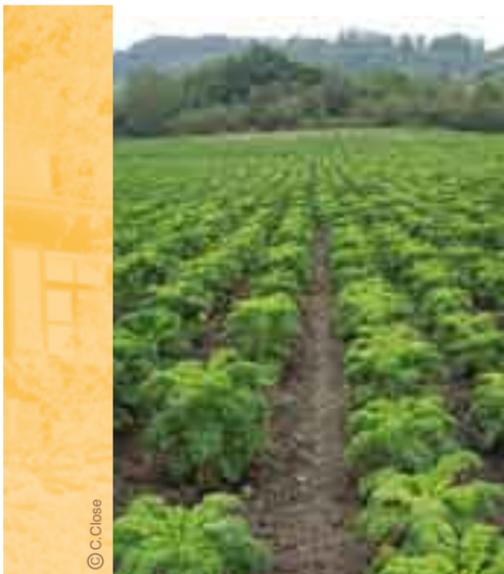


Cimetière de Sclessin



© B. Stassen

Noisetier



Pour mémoire : rudérales = qui poussent dans les endroits fortement transformés par l'activité humaine : **K2 p.8.**

rudérales qui ne nous ont pas encore été présentées : l'**arroche étalée** (*Atriplex patula*), parente de l'arroche des jardins (un de nos légumes), le **chénopode blanc** (*Chenopodium album*), délicieux cousin sauvage de l'épinard, ou encore l'herbe-aux-goutteux (*Aegopodium podagraria*), appelée aussi podagraire (cette plante était jadis utilisée pour soulager la podagre, ancien vocable désignant les crises de goutte attaquant les pieds). Les jeunes feuilles de l'**herbe-aux-goutteux** peuvent être consommées en légumes.

Longeons les **terrains maraîchers**, bordés d'une bande herbeuse où dominent l'ortie (*Urtica dioica*), l'armoise (*Artemisia vulgaris*) et la **grande bardane** (*Arctium lappa*), l'amie des adolescents (elle soigne efficacement les problèmes de peau, dont l'acné). À droite, le long du parc arboré, nous observerons peut-être quelques plantes

Bientôt, à droite, d'autres terrains maraîchers, cernés de haies basses d'arbustes indigènes. En toile de fond, les immeubles du domaine du Bois d'Avroy, construits dans les années 60 et 70 sur l'ancien site de la houillère du même nom.



Arroche étalée



Grande bardane



Chénopode blanc



Herbe-aux-goutteux

Juste après la Société protectrice des Animaux, un fourré d'arbustes et de ronces : quel paradis pour les oiseaux et les insectes ! Hélas, la **renouée du Japon** (*Fallopia japonica*), redoutable « peste végétale », y est de plus en plus présente. Observons comme elle prend possession du terrain de manière exclusive, au grand dam de notre flore indigène ! ▶ brochure « Plantes exotiques invasives » ☺.

Voir aussi « 1 p.34 (Renouée du Japon), « 3 p.15 (Balsamine géante) et p.24 (Séneçon sud-africain).

Laissons à droite la rue Georges Antoine et poursuivons tout droit.

Nous voici au pied de la célèbre tour de télédistribution de Coditel (hauteur : ± 150 m), entourée de peupliers d'Italie (*Populus nigra* var. *italica*). Puis



© L. Gilson

nous atteignons le **château d'eau** de Saint-Gilles, impressionnante construction des années 30, flanquée d'un imposant robinier faux acacia (*Robinia pseudoacacia*). Ce château d'eau alimente une dizaine de milliers de raccords, au départ des galeries de captage de Hesbaye.



© C. Close

Renouée du Japon



© B. Stassen

Balsamine géante



© Ph. Destinay

Séneçon sud-africain

Invasives!

Les terrils Piron (1,41 ha) et La Haye Nouveau (11,94 ha) ne sont plus exploitables. Un décret de la Région wallonne a en effet classé les terrils en trois groupes : ceux qui sont protégés (catégorie A – 10 terrils liégeois, dont les 5 de cet itinéraire) ; ceux qui peuvent être exploités (catégorie B – Perron-Ouest à Sclessin) et ceux qui sont potentiellement exploitables moyennant investigations complémentaires (catégorie C – terril du Bernalmont). Cette classification peut être revue tous les cinq ans, mais elle ne l'a plus été depuis 1995. Elle vise à établir un compromis entre les intérêts des propriétaires (valorisation des restes de combustibles, des stériles comme remblais routiers et/ou des schistes rouges issus des combustions internes, pour la fabrication de brique pilée), la qualité de vie des riverains et le res-

pect de la biodiversité. Car les terrils, à l'origine décharges industrielles à ciel ouvert, sont aujourd'hui colonisés par une faune et une flore singulières. Les substrats sont perméables, instables et leur couleur sombre renforce leur capacité d'accumuler la chaleur du soleil. Les microclimats sont très contrastés selon l'orientation et le degré de déclivité des pentes. La combinaison de tous ces facteurs engendre des milieux très particuliers, pièces exceptionnelles du « puzzle » écologique. Les scientifiques y trouvent en outre une des rares occasions d'observer les étapes de colonisation des sols nus. Par ailleurs lieux de délasserement recherchés par les habitants des zones urbanisées, ils sont souvent l'objet de fortes mobilisations citoyennes lorsque quiconque envisage de les exploiter ou de les graser.

Prenons, à gauche, la rue Ferdinand Borny, puis, encore à gauche, la rue des Grands-Champs.

Au bout de cette portion de rue, une barrière marque l'accès au terril Piron (ou « du Piron », ou encore « de la Haye »). Ce terril de coteau, non reboisé, est situé sur la commune de Saint-Nicolas. Il a reçu, à partir des années 1880, les déversements du charbonnage de La Haye, dont le siège se trouvait sur les hauteurs de Saint-Gilles et Saint-Laurent. Antérieurement, ce charbonnage se débarrassait de ses stériles (déchets après prélèvement de la houille) au Laveu, formant le terril de La Haye Nouveau, prochaine étape de notre balade.

Par le petit passage qui s'insinue à côté de la barrière, rejoignons le chemin qui s'enfonce, vers la droite, dans un paysage d'herbes hautes parsemées de plantes pionnières aux fleurs colorées,

où dominant, l'été, les délicates inflorescences de l'**alysson blanc** (*Berteroa incana*), plante annuelle en expansion, originaire d'Europe centrale et orientale. De nombreuses espèces de papillons recherchent ces milieux ouverts et bien ensoleillés : outre le Paon de jour, le Vulcain ou le Machaon (☞ p.13), on peut souvent observer, virevoltant dans la friche, la bien nommée **Belle-Dame**, ou le **Robert-le-Diable**, aux ailes curieusement découpées. Quelques **aubépines**, de vigoureux pieds de ronce préfigurent la future colonisation du lieu par les arbustes, puis par les arbres. Ainsi en va-t-il de toute friche laissée à elle-même : en quelques dizaines d'années, celle-ci retourne à la forêt...

© C. Clise



Alysson blanc

© B. Stassen



Vipérine vulgaire

© B. Stassen



Robert-le-Diable

© B. Stassen



Belle-Dame

© B. Stassen



Inule conyze

© B. Stassen



Linaire commune

© B. Stassen



Aubépine

© C. Clise



Centaurée jacée

Tournons à gauche, pour longer le long côté du premier terrain de sport.

Suivons le chemin lorsqu'il s'incurve légèrement à droite, pour découvrir progressivement le **vaste panorama** sur la vallée industrielle de la Meuse. Près du bloc rouge du stade du Standard de Liège, on aperçoit ce qui reste du terril Perron-Ouest (Sclessin).

Revenons sur nos pas, en direction du terrain de football.

Observons à quel point **mauve sylvestre** (*Malva sylvestris*), bouillon blanc (*Verbascum thapsus*), et

surtout **petit réséda** (*Reseda lutea*) sont appréciés des insectes butineurs! Dépassons le terrain de sport et poursuivons tout droit, par le large chemin empierré. La barrière verte donne rue Bordelais. Prenons à droite, rue Piron. Vers le milieu de la rue, à droite, admirons un impressionnant **potager** entouré d'une grande variété de végétaux indigènes.

Au carrefour, prenons, à gauche, la rue des Grands-Champs et son alignement de platanes. Cette artère fait limite entre Liège et Saint-Nicolas.



Mauve sylvestre



Petit réséda



Potager, rue Piron



Le boulevard Kleyer et ses platanes



C'est aux Grands Champs de Saint-Gilles que, pendant des siècles, on exécuta les condamnés étrangers (les Liégeois l'étaient place du Marché). D'où l'expression bien liégeoise « *Va-s'ti fé pinde a Sint-Djîle!* - Va te faire pendre à Saint-Gilles! ». Le gibet a disparu à la fin du 19^e siècle.

Prenons ensuite la première à droite vers le boulevard Kleyer, que nous rejoignons à hauteur de l'arrêt de bus « Château d'eau ».

Prenons à gauche.

Au passage protégé (à hauteur de la rue du Bel Horizon), traversons le boulevard, puis reprenons vers la gauche, jusqu'au sommet de la rue Henri Maus (ingénieur wallon, concepteur, au 19^e siècle, des fameux plans inclinés ferroviaires Liège-Ans).

Descendons cette rue sur une quarantaine de mètres, avant de rejoindre, à droite, par l'unique ouverture dans le grillage, un sentier pénétrant dans le sous-bois, entre deux bouleaux (*Betula pendula*).

Nous voici sur le terril de La Haye Nouveau, mieux connu sous le nom de « terril du Laveu ». Encore un terril de coteau, classé, rappelons-le, non exploitable. Celui-ci est boisé. On y trouve notamment de nombreux robiniers faux acacias (*Robinia pseudoacacia*). Ceux-ci, comme la plupart de ceux que l'on trouve sur les terrils, ont vraisemblablement été plantés. Une loi de 1911 sur la conservation et la beauté du paysage imposait en effet aux concessionnaires d'exploitation de boisser les terrils destinés à subsister de manière permanente. Sous le couvert des robiniers - qui fixent les sols instables et qui, grâce aux bactéries contenues dans les



nodules de leurs racines, contribuent à l'enrichissement du sol en fixant l'azote de l'air - ont poussé des ronces, des arbustes, puis des arbres indigènes, jusqu'à former un couvert forestier. La plus grande partie du terroir du Laveu figure au PCDN parmi les zones de développement (zones dont le potentiel d'accueil de la vie sauvage peut être développée grâce à une gestion appropriée).

Le sentier serpente entre les **ronces** (*Rubus fruticosus*). Souvent mal aimés, ces massifs épineux constituent pourtant des biotopes d'une richesse biologique exceptionnelle. De nombreuses espèces animales y trouvent refuge ou s'y nourrissent. Les fleurs mellifères attirent papillons et autres insectes; certains d'entre eux se servent d'ailleurs des tiges creuses comme nichoirs. Le roncier

protège les sols dénudés de l'érosion et offre protection aux plantes d'arbres et d'arbustes contre la dent des prédateurs. Il n'est pas exagéré de dire qu'il est une véritable bénédiction pour la biodiversité!

Dans cette zone, nous trouverons aussi des **pins sylvestres** (M2 p.16), plantés jadis pour fournir du bois de mine. Nous les reconnaitrons à leur tronc rose saumoné dans sa partie supérieure.

Poursuivons toujours tout droit, en négligeant les sentiers qui s'ouvrent à droite. Nous parvenons à l'arrière des jardins de la rue Henri Maus. Continuons à descendre. Obliquons à gauche pour rejoindre un chemin plus large, que nous suivrons vers la droite. À l'embranchement suivant, empruntons, à droite, le charmant tunnel d'aubépin. Le chemin remonte légèrement vers la droite.



Ronce

Pin sylvestre



Deux élégants bouleaux, puis deux épicéas nous confirment que nous sommes sur la bonne voie. Celle-ci nous mène à deux bancs, d'où nous pourrions observer les oiseaux qui viennent s'abreuver au ruisseau, alimenté par un suintement au pied du terril. Toute l'année, cette eau reste tiède (au moins 19 degrés), vraisemblablement en raison de phénomènes de combustion interne. Sur certains

terrils, ceux-ci sont parfois si intenses que seules quelques espèces spécialisées et adaptées peuvent y pousser. Reprenons notre marche en suivant le **fil du ruisseau**. Les **mares** font l'objet de toute l'attention des habitants et des écoliers du quartier, ainsi que du PCDN. Elles abritent notamment une importante population d'**alyte accoucheur** (*Alytes obstetricans*), un petit crapaud en régression. Sa présence ici est liée au microclimat chaud et aux abris offerts par le terril. Le nom de ce batracien découle de son curieux mode de reproduction. Le mâle aide la femelle à pondre en massant son cloaque à l'aide de ses pattes postérieures. À la sortie des ovules, il les féconde puis les rassemble au bas de son dos en enroulant les cordons d'œufs autour de ses pattes arrière (*alyte*, en grec, signifie



Vers les mares



Alyte accoucheur

« enchaîné »). Il transportera ainsi sa progéniture jusqu'à l'éclosion. Par les nuits calmes et chaudes, l'alyte émet son chant caractéristique, fait de petites notes flûtées (Tuu).



Avant de sortir par la barrière, admirons un robinier faux acacia particulièrement somptueux, ombrageant la **plaine de jeux** soigneusement entretenue par le comité de quartier. Nous voici rue Comhaire. Continuons tout droit. Quelques façades accueillent fleurs et plantes grimpantes indigènes ou exotiques. **Chèvrefeuille** (*Lonicera sp.*),

Envie d'en savoir plus sur les batraciens, leur vulnérabilité et les moyens de les protéger ? Le **Groupe de travail Raîne** de Natagora a pour objectifs l'observation, l'étude et la protection des batraciens et des reptiles, en Wallonie et à Bruxelles. Il propose aussi des activités et mène des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation du public ▶ Raîne ☺

glycine (*Wisteria sinensis*), vigne vierge (*Parthenocissus inserta*), lierre (*Hedera helix*), **rosiers** (*Rosa sp.*) et **roses trémières** (*Althaea rosea*) égaiant la rue, tout en offrant un appont non négligeable aux insectes et aux oiseaux.

Montons, à gauche, les escaliers de la rue Chauve-Souris.



Glycine



Rose trémière



Plaine de jeux du terril



Chèvrefeuille



Rose

Vous êtes Liégeois et vous aimeriez orner votre façade de végétaux ? Procurez-vous le règlement communal sur les plantations en trottoirs, pour connaître les espèces autorisées et les règles à respecter ▶ Service Environnement ☺

Le nom de cette rue rappelle un ancien charbonnage, exploité ici dès le 15^e siècle. Traversons la rue Henri Maus (pas de plaque) pour poursuivre l'ascension de la rue escalière.

Au sommet, prenons à gauche, puis à droite.

Lorsque nous atteignons la rue Saint-Gilles, empruntons le passage protégé et descendons, à droite, la rue Saint-Laurent. À hauteur du n° 339, traversons prudemment pour rejoindre les marches qui escaladent le talus. Celui-ci est généreusement planté d'une grande diversité d'arbres et d'arbustes ornementaux, gérés par le service Espaces-publics-Plantations de la Ville de Liège.

Cette oasis de verdure au milieu du vacarme de la circulation est le lieu de rendez-vous d'innombrables oiseaux ! Parmi les multiples arbustes à feuillage persistant (*Berberis*, *Cotoneaster* et autres *Pyracantha*), épinglons une espèce



Berberis sp.

© C. Close



Cotoneaster sp.

© M. Verpoorten



Rue Chauve-Souris



Laiteron maraîcher



Rue Saint-Laurent

plus rarement plantée : l'osmanthe à feuilles variables (*Osmanthus heterophyllus*), à la floraison délicieusement parfumée (*osmé*, parfum et *anthus*, fleur). Cet arbuste de la famille du frêne et de l'olivier (les Oléacées), dont les feuilles ressemblent à celles du houx, est originaire du Japon. Sa floraison automnale attire de nombreux insectes butineurs.

L'escalier rejoint le boulevard Sainte-Beuve et son alignement d'érables sycomores. Dirigeons-nous vers la droite. Quelques mètres après le croisement avec la rue du Snapeux, pénétrons, à droite, dans le parc Sainte-Beuve.

Ce parc communal de 23.000 m², souvent méconnu, présente une grande variété de milieux, gage d'une faune riche et variée : bosquets de feuillus et de conifères, pelouses plantées de bouleaux, massifs d'arbustes à fleurs et à fruits, ainsi que quelques arbres de belle allure.

La vue est superbe. Prenons quelques repères (de droite à gauche) : la Meuse, les buildings de Droixhe et le Pont Atlas – les terrils de Bernalmont et de Belle-Vue – l'hôpital de la Citadelle – le terril Batterie Nouveau – le terril Sainte-Barbe... Ces deux derniers recevront bientôt notre visite !

Remettons-nous en route par la 2^e allée à droite (repère : cette allée compte 3 bancs) et descendons jusqu'aux immeubles en briques rouges. Descendons l'allée à gauche (dalles rectangulaires) pour rejoindre la rue du Calvaire à hauteur de deux maisons anciennes, restaurées avec soin.



Osmanthus heterophyllus



Prunus laurocerasus

Montons jusqu'au carrefour avec la voie principale, que nous traverserons pour atteindre la seconde partie de la rue du Calvaire. Négligeons, à droite, la rue des Houillères et prenons la suivante, rue Joseph Joset. Coupons la rue Burenville (« bure en ville », de bur(e), beur : mot liégeois signifiant « puits de mine s'ouvrant au jour »).

Continuons par le 2^e tronçon de la rue J. Joset, puis prenons, à gauche, rue de l'Espérance (du nom de l'ancien charbonnage du même nom, à Montegnée - commune de Saint-Nicolas). Laissons, à gauche, la rue de l'Avocat. Poursuivons la descente en laissant à gauche les grandes surfaces, puis, à droite, la rue de Montegnée. Enfin, engageons-nous, tout de suite à droite, sur le Ravel.

Nous longeons le site d'un autre ancien charbonnage, Patience et Beaujonc. Aujourd'hui, la nature y a repris ses droits : c'est une friche d'herbes hautes, toute bruisante de chants d'oiseaux, de sauterelles et de criquets (¶4 p.16),

RAVeL (Réseau autonome de voies lentes : ¶4 p.27 – leur rôle écologique : ¶4 p.10). Cette ancienne voie de chemin de fer (ligne 210, Ans-St-Nicolas) a vu passer bien des transports de charbon ! C'est aujourd'hui une « voie lente » qui emmène les promeneurs non motorisés vers Liers (8 Km). C'est aussi un tronçon du **GR 579**, Bruxelles-Liège, inauguré le 24 août 2005 : 148 Km, dont 8 sur le territoire de Liège, où il passe par le parc de Naimette-Xhovémont, le quartier de Ste-Walburge, la Citadelle, Féronstrée... pour aboutir en Outremeuse, où il rejoint le GR 57 « Vallée de l'Ourthe ». Tous les topos guides des GR sont disponibles à la Maison liégeoise de l'Environnement ☺.



progressivement reconquise par les espèces ligneuses... Les habitants sont très attachés à cet ancien site industriel, qu'ils ressentent aujourd'hui comme le poumon vert de leur quartier, fortement dénaturé par la construction de l'autoroute A 602, dite « de Bruxelles ».



Parc Sainte-Beuve

Rue du Calvaire

RAVeL

Nous voici en vue d'un pont.
 Environ 100 m *avant* celui-ci, grimpons,
 à droite, le chemin de vieux pavés qui
 rejoint la rue des Hotteuses,
 que nous descendrons à droite.

Le pittoresque alignement de
 petites maisons, vestiges des
 anciens corons, est bien mis en
 valeur par la récente restauration
 de la voirie, réalisée, à
 la demande des habitants, en
 pavés de pierre naturelle, afin de
 conserver le cachet ancien.

La rue des Hotteuses aboutit rue
 Emile Vandervelde. Tourbons à droite,
 passons sous le pont autoroutier.
 Montons la première à droite,
 rue Hubert Coune, puis empruntons,
 à gauche, la rue Walthère Hannay.

En passant devant l'Institut
 Notre-Dame des Anges (Centre
 neuropsychiatrique), admirons
 un élégant érable sycomore (*Acer
 pseudoplatanus*). Le parc (privé!)



© A. Batteux

Les « *hotteuses* » ou « *boteresses* », gagnaient leur vie en transportant, dans leur hotte en osier, tout ce qui était transportable de cette manière, y compris la houille. Elles confectionnaient aussi des « *hotchèts* », boulets de menuve houille pétrie aux pieds avec de la glaise.



© C. Clouse

En vue du pont

© L. Gilson

Rue des Hotteuses

© C. Clouse

Institut Notre-Dame des Anges

de cet établissement abrite plus d'un arbre classé remarquable. Au loin, à gauche, on aperçoit le **terril Sainte-Barbe** et le **quartier de Molinvaux**. Continuons à descendre jusqu'au pont de chemin de fer. Juste avant celui-ci, filons, à droite, par le petit **chemin pavé** surplombant la ligne de chemin de fer Liège-Bruxelles. Parmi les habituelles plantes rudérales, l'**épiaire des bois** (*Stachys sylvatica*) offre ses épis de fleurs mellifères. Sentons comme le feuillage



Chemin pavé

Epiaire des bois

de cette plante de la famille des sauges (les Lamiacées) est aromatique ! Cette odeur ne plaît pas à tout le monde...



Molinvaux et terril Sainte-Barbe

© C. Claise



© C. Clibse

Au pont suivant, prenons à gauche.

Nouveau **point de vue**, marqué par le robuste clocher de la basilique Saint-Martin, perchée sur le Publémont, l'un des berceaux de l'histoire liégeoise. Prenons tout de suite à droite après le pont (repère GR sur le mur). À l'entrée du **vieux chemin** longeant la voie ferrée, le **cirse des champs** (*Cirsium arvense*) nous invite à humer le délicat parfum de ses capitules roses. Cette plante mellifère, très prisée des insectes butineurs et de certains oiseaux, figure toujours - malheureusement - sur la liste des plantes à éradiquer... Car aujourd'hui encore, en vertu du Code rural et d'un arrêté royal de 1981, tout propriétaire d'un terrain est tenu de faucher les chardons et les cirses avant qu'ils ne disséminent leurs graines. Cette obligation se limite toutefois aux quatre espèces suivantes : Cirse des champs

(*Cirsium arvense*), Cirse lancéolé - synonyme **Cirse commun** (*Cirsium lanceolatum* - syn. *C. vulgare*), **Cirse des marais** (*Cirsium palustre*) et Chardon crépu (*Carduus crispus*).

Nous débouchons sur la place du Haut-Pré, où se trouvait, jusqu'à sa démolition dans les années 60, la gare du même nom. Longeons la place par son flanc gauche, et descendons, toujours à gauche, la rue du Haut-Pré.



© C. Clibse

Place du Haut-Pré

Traversons la rue En-Bois au passage protégé, et continuons tout droit, rue Henri Baron. Aux feux, traversons la rue Ste-Marguerite et enchaînons toujours tout droit, rue Emile Gérard. Nouveaux feux : coupons la rue de Hesbaye vers la rue Lacroix, au bout de laquelle nous apercevons les flancs boisés de la colline de Naimette-Xhovémont. Dépassons la rue Counotte et prenons, à droite, la rue Lemille, puis, à gauche, la rue Toussaint Beaujean.

© B. Stassen



Cirse des champs

© M. Philippot



Cirse commun

© J.-M. Michalowski



Cirse des marais

Juste à côté du n° 14, montons le sentier qui s'ouvre derrière la grille (refermons-la soigneusement derrière nous !). Nous abordons le site de Naimette-Xhovémont, repris en zone de liaison par le PCDN.

Xhovémont viendrait du wallon « hover », signifiant « balayer » (mont balayé par les vents). Nous parvenons rapidement à une sorte de **clairière** de hêtres, marronniers, tilleuls, érables

Hêtre "guérisseur"



Clairière



sycomores... Longeons celle-ci et poursuivons sur quelques mètres : un **hêtre** exceptionnel, tant par sa taille que par son allure noueuse, capte notre attention. De nombreux clous sont enfoncés dans le tronc... Serait-ce un arbre guérisseur, sur lequel, jadis, on venait planter un clou après avoir frotté celui-ci sur la partie malade,

dans l'espoir que l'arbre « prenne le mal » ? Certains le pensent, mais les spécialistes mettent en doute cette hypothèse...

Nous nous trouvons ici sur un ancien terril, formé à partir de 1874, aux flancs de la colline dominant l'actuelle clinique Saint-Joseph. Le puits d'extraction se trouvait aux environs de ce qui est aujourd'hui le carrefour de Fontainebleau (quartier Sainte-Marguerite). Ce terril fut utilisé jusqu'en 1926. Ensuite, les concessionnaires miniers déversèrent les déchets d'exploitation à l'endroit qui allait devenir le terril Saint-Barbe, notre prochaine étape.

Reprenons notre ascension.

Les balises rouge et blanc nous guideront pendant toute la traversée du bois.

Mais attention ! À la sortie du couvert forestier, il nous faut quitter le GR et prendre à gauche, vers la clôture du stade provincial de Naimette-Xhovémont. Longeons celle-ci jusqu'au vieux marronnier couvert de boursofflures, puis tournons à gauche pour rejoindre le boulevard Léon Philippet.

Nous débouchons juste à côté de l'entrée principale du complexe sportif.



Stade provincial Naimette-Xhovémont
et terril Sainte Barbe

Traversons le boulevard vers le sous-bois. Le chemin de droite nous amène rue des Neuves Brassines. Empruntons, à gauche, la paisible rue du Fort de Loncin.



Sous-bois boulevard Léon Philippet

Laissons à droite la rue Wibrin, puis la rue Martin Luther King. Descendons, à gauche, la rue Commandant Naessens, pour rejoindre la rue Naniot, d'où nous apercevons les terrains maraîchers de Molinvaux.

Cette partie de la ville, aux confins d'Ans et de Rocourt, a connu jadis une multitude d'exploitations de ce type.

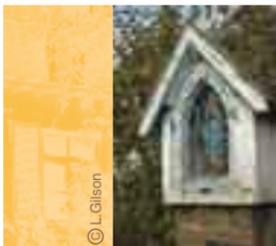
Montons, à droite, la rue Naniot. Une centaine de mètres plus haut, à gauche, partons à l'assaut du terril Sainte-Barbe et Tonne.



Cet imposant terril (hauteur 50 m, plus de 17 hectares) est le plus grand de Liège. Il est inscrit au PCDN en « zone centrale » (zones de grand intérêt écologique dans lesquelles la conservation ou la restauration de la nature, active ou passive, est prioritaire sur toutes les autres fonctions). Il est souvent cité comme site remarquable, tant pour sa flore, que pour son entomofaune (insectes) et son herpétofaune (batraciens et reptiles). À la fin des années 80, le quartier et les services communaux se sont mobilisés, avec succès, pour empêcher que le terril, alors désaffecté depuis plus de 25 ans, soit à nouveau exploité.

Bouleaux, aubépines, robiniers, ronces témoignent de la recolonisation en marche... Le **chemin que nous gravissons** a été tracé par les camions lors de l'acheminement des stériles. Nous atteignons le plateau du sommet. Prenons, à gauche, le petit sentier qui s'enfonce dans le sous-bois (repère : un vieux robinier avec, à son pied, une aubépine et un sorbier). Cette sorte de « chemin de ronde » nous fera faire le tour du plateau. À travers les frondaisons, nous nous amuserons à reconnaître les éléments marquants du paysage de la vallée de la Meuse, puis, du haut de l'autre versant, ceux du plateau hesbignon.

Lorsque nous débouchons sur un grand espace dégagé, serons à gauche et continuons à suivre le « chemin de ronde ».



Rue Commandant Naessens



Terrains maraîchers de Molinvaux

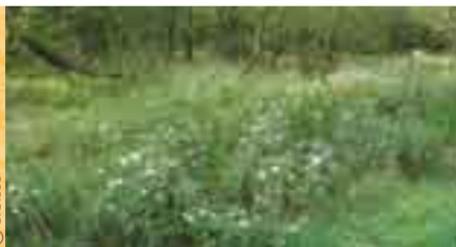


Gravissons le chemin...



Il est rare qu'ici ou là, on ne tombe pas sur des camps d'enfants : quel merveilleux terrain d'aventures ! Au débouché sur une grande zone ouverte, continuons tout droit. Dès la fin de l'été, s'offrent ici les capitules mauves de l'**aster à feuilles de saule** (*Aster salignus*). La présence de cette espèce

cultivée s'explique sans doute par la proximité des habitations. Dans ces parages, au centre du plateau, se trouvent des mares temporaires. Il n'est pas fréquent de trouver des points d'eau au sommet d'un teruil. Ceux-ci résultent de l'intense tassement du sol par les camions. Ces mares



Aster à feuilles de saule

temporaires hébergent un batracien en forte régression, le **crapaud calamite** (*Bufo calamita* – du latin *calamus*, jonc). Cet amoureux du soleil est reconnaissable à la ligne jaune qui court sur toute la longueur de son dos.

ET RIEN QUI COURT SUR LE VENTRE!



Après quelques mètres,
une fourche se présente.
Choisissons la branche de droite : nous
voici revenus à notre point de départ.

Redescendons le chemin par lequel nous sommes montés. Il en existe d'autres, mais ils sont peu praticables, voire dangereux. Et puis, comme le fit justement remarquer l'écrivain Colette, un chemin que l'on refait en sens inverse n'est plus le même chemin...

Ça et là, le jaune lumineux de l'**épervière de Bauhin** (*Hieracium bauhinii*) attirera sans doute notre attention. Cette plante originaire d'Europe centrale et orientale est abondante sur tous les terrils, dans les substrats secs. Avec sa cousine l'**épervière piloselle** (*Hieracium pilosella*) (☞4 p.18), elle contribue par l'abondance de ses stolons et de ses racines à la fixation des sols instables.



Sommet absolu du terril



Crapaud calamite

Continuons à descendre...



© C. Close

Arrivés en bas, quittons le terril par le premier sentier rencontré à gauche.

À la sortie du terril, montons à gauche, puis empruntons, à droite, la rue Jambe-de-Bois. Les balises rouge et blanc que nous voyons ici sont celles de la partie Est du nouveau GR 412 (Farciennes-Blegny, 139 km).

GR 412. Ce « Sentier des Terrils » parcourt au total 300 km, de Blegny à Bernisart. « 412 » renvoie au 4 décembre, fête de **sainte Barbe**, patronne (entre autres) des mineurs. Le parcours aborde Liège par le quartier Ste-Marguerite. Il rejoint Herstal via le Thier-à-Liège, où un circuit en boucle permet d'approfondir la visite du quartier. Pour concrétiser cet itinéraire, les Sentiers GR se sont inspirés d'une ébauche de « Transterrillienne », dessinée par l'asbl hennuyère « Espaces Terrils » 😊. Cette « Chaîne des Terrils » longue de 200 km, en compte près de 1.200, dont 340 « majeurs ». Elle traverse 43 communes de Wallonie, de la frontière française au plateau de Herve.



© B. Stassen

© C. Close



Epervière sp.

© B. Stassen



Epervière piloselle



De Ste-Walburge à St-Léonard

Nous voici rue Sainte-Walburge.
Par le passage protégé, rejoignons,
en face, la rue Bontemps
(petites maisons des années 30,
ornées de motifs d'inspiration végétale).



Nous

débouchons sur la Vieille-Voie-de-Tongres, que nous descendons à droite. Prenons ensuite, à gauche, le boulevard Jean de Wilde. Après avoir traversé très prudemment la bretelle de l'autoroute, montons, à gauche, le petit escalier qui démarre quelques pas plus loin, vers les hauts murs en briques du cimetière Ste-Walburge.

Prenons à droite, rue des Neuf Journaux, limite entre Liège et Vottem (aujourd'hui Herstal).

Après le cimetière animalier, la rue se fait **chemin de sous-bois**. Une **grille** rouillée au cachet romantique ménager bientôt une vue sur l'intérieur du cimetière de Sainte-Walburge. Créé en 1874, d'une superficie de 22 ha, il est plus petit et moins ancien que celui de Robermont (☛2 p.23).

Le long du cimetière Sainte-Walburge



© C. Cluse

Comme dans ce dernier, on peut y admirer une drève de zelkovas (*Zelkova serrata*) (☛1 p.10 et ☛2 p.27). Du point de vue de la biodiversité, ce cimetière n'a rien à envier à son grand-frère (☛2 p.23).

L'enceinte de briques fait place à un mur de béton. Continuons à contourner le cimetière par le chemin de terre. Devant nous, se dresse le **terril Batterie Nouveau**. Parmi les sauvageonnes qui se sont invitées dans les cultures



Rue des Neuf Journaux

Cimetière Ste-Walburge

Terril Batterie Nouveau

marâchères, tâchons de repérer le **lamier amplexicaule** (*Lamium amplexicaule*), moins fréquent que ses cousins, le **lamier blanc** et le **lamier pourpre**. Tous trois sont mellifères et comestibles.

Nous voici aux premières maisons de la rue du Plope (peuplier en wallon). Devant le n° 184, s'épanouit un très bel **érable négundo**, parfois appelé «érable à feuilles de frêne» (*Acer negundo*). Contrairement aux érables indigènes que nous avons observés jusqu'ici, cette espèce originaire d'Amérique du Nord possède des feuilles composées. Ses fleurs sont mellifères.

Poursuivons tout droit, puis prenons, à droite, la rue des Dahlias.

Pénétrons sur le terril par un petit sentier étroit (repère : un gros bouleau).



Érable négundo, rue du Plope

Après une vingtaine de mètres vers la gauche, montons, à droite, en suivant les flèches bleues. En haut de la grimpette, un carrefour de sentiers : prenons à droite, en passant sous un jeune chêne pédonculé. Nous atteignons un plateau d'où nous pourrions nous



Lamier amplexicaule



Lamier blanc



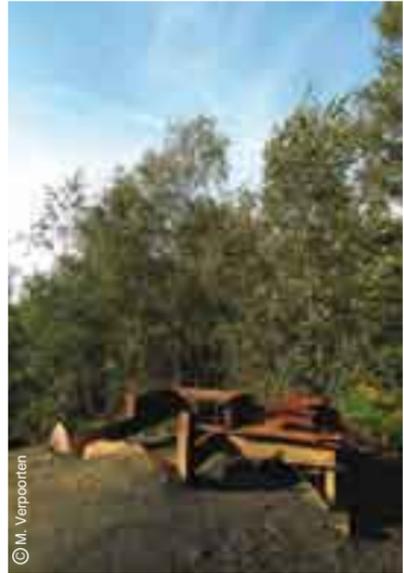
Lamier pourpre

faire une première idée des **points de vue** offerts par ce terril. Attention, pour notre sécurité, évitons absolument de nous approcher du bord !!!

Le terril Batterie Nouveau (ou terril du Poyou Fossé), issu d'une exploitation charbonnière qui s'est arrêtée en 1965, occupe une superficie de \pm 14 ha. Dans les années 70, il a fourni du remblai lors de la construction de l'hôpital de la Citadelle. Reboisé en 1984, aujourd'hui classé non exploitable, il est repris en zone centrale au PCDN, ainsi que dans l'inventaire des paysages remarquables (site des Tawes).



Reprenons notre cheminement. Une nouvelle flèche bleue nous invite à poursuivre l'ascension. Une cuvette : tout droit. Une petite clairière : tout droit. Un carrefour : encore tout droit...



Un dernier effort... et nous voici au **sommet**, découvrant l'un des **panoramas** les plus impressionnants de Liège! Quelques points de repère : le pont haubané de Wandre, les terrils de Bernalmont et de Belle-View, les échancrures des vallées de la Meuse, de l'Ourthe et de la Vesdre,



Premier point de vue

la Chartreuse, l'église St-Vincent, le pont haubané de Liège, le Mémorial interallié de Cointe et, à travers les ramures, les hauteurs de Seraing. Plus près de nous, le long ruban de platanes du bd Hector Denis, le Bois Fabry (notre prochaine étape) et l'hôpital de la Citadelle.

En tant que boisement complètement isolé, le terril constitue un milieu apprécié des rapaces, comme par exemple l'**Épervier d'Europe**, le **Faucon crécerelle** ou la **Buse variable**. D'ici, on peut souvent observer le vol de l'un ou

l'autre de ces oiseaux. Les **blaireaux** trouvent aussi le terril à leur goût : les habitants des rues voisines observent régulièrement dans leur jardin les traces discrètes de leurs visites nocturnes.

Blaireau



**Rebroussons chemin et
pour descendre,
prenons le 2^e sentier à gauche**

Nous aurons bientôt l'occasion d'observer, aux **flancs abrupts du terril**, un bel exemple de l'**enracinement traçant du bouleau** (*Betula pendula*), espèce pionnière des pentes mobiles. Descendons toujours tout droit et sortons du terril. Ensuite, prenons, à gauche, le large chemin empierré qui longe la face Sud du terril (sentier **Matraifosse**, du nom d'une ancienne houillère). Nous sommes ici dans le quartier des Tawes (*Tawe* désignait autrefois un lieu sillonné de sources). Les récentes plantations d'arbustes indigènes, de même que la patiente restauration des sentiers qui sillonnent les alentours du terril sont l'œuvre de l'association des habitants du quartier des Tawes 😊, en collabo-

ration avec deux partenaires associatifs, et avec l'aide des services communaux et de la Région wallonne. Ces haies reconstituent le maillage bocager d'autrefois. Entre autres rôles bénéfiques, elles offrent gîte et couvert à la faune sauvage et freinent l'érosion des sols.

**Laissons à notre droite le sentier
de la Bure du Rossignol et
continuons à descendre.**

À un bosquet de gros saules, le chemin se sépare en deux; prenons le sentier de gauche et allons jeter un coup d'œil sur la **rose-lière**, alimentée par les eaux de percolation du terril. On y retrouve deux vieilles connaissances : l'alyte accoucheur et le crapaud calamite. Les rose-lières, très rares sur le territoire communal, contribuent au



Les flancs abrupts du terril



Enracinement traçant du bouleau

Laissée à elle-même, la roselière est vouée à disparaître : envahie par les **roseaux** (*Phragmites australis*), la dépression humide se comble, elle s'assèche progressivement, les arbres colonisateurs s'installent, le site se referme. Pour enrayer ce processus, chaque hiver, les habitants et leurs partenaires associatifs et communaux retroussent leurs manches pour faucher la roselière et élaguer la végétation autour des deux petites pièces d'eau voisines. Le fauchage des roseaux, suivi de l'exportation (enlèvement) du produit de la fauche et du grattage de la litière de matière organique au sol, va renforcer la vigueur de la roselière. Le dégagement des petites mares empêchera leur comblement par les végétaux morts.



© C. Clouze

précieux et fragile réseau de milieux aquatiques. Etant donné leur impact particulièrement important sur la biodiversité, leur rareté et leur dispersion, les mares ou les pièces d'eau, si modestes soient-elles, sont un cadeau pour la nature ! (☞ p.32).

Sureau lacinié



© C. Clouze

Après cette petite incursion dans l'univers aquatique, retournons sur nos pas jusqu'à la fourche aux saules, et prenons à gauche, guidés par la flèche verte et bleue.

Dans la haie, essayons de repérer le **sureau lacinié** (*Sambucus nigra* var. *laciniata*), une variété cultivée de sureau noir qui a pris la clé des champs. Ses folioles régulièrement et profondément incisées lui confèrent une grande élégance. Il mériterait de figurer plus souvent dans nos haies !



© C. Clouze

Sentier Matraifosse



Roseaux

Laissons, à gauche, le chemin asphalté qui descend et continuons tout droit.

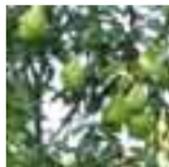


L'église Saint-Victor et la Petite Bacnure

Nous apercevrons bientôt, à gauche, le sommet du **clocher de l'église Saint-Victor** (Thier-à-Liège) (Opération combles et clochers : [144 p.24](#)) et, en arrière plan, le terril herstalien de la **Petite Bacnure**, reconnaissable à sa balafre pelée. Le sommet fume encore, suite à des phénomènes de combustion interne. En 1999, une partie du terril s'est effondrée

vers une rue voisine. Les expertises ont établi que cet accident a été provoqué par des infiltrations d'eau provenant d'un bassin d'orage en mauvais état.

Juste avant le verger de poiriers et de pruniers, prenons à droite. Suivons ce sentier lorsqu'il s'incurve vers la droite en direction du terril, puis bifurquons à gauche vers la rue Haut-des-Tawes.



Terril Batterie Nouveau



Terril de la Petite Bacnure

Rue Haut-des-Tawes



Descendons, à gauche, rue de la Sèche.

Tout de suite après le n° 223, un étroit sentier, à droite, nous emmène jusqu'au boulevard Hector Denis.

Traversons prudemment pour rejoindre, en face, la **rue Jacquet**, aux allures de sentier champêtre. Les **vieux vergers** hautes-tiges contribuent au maillage vert. Ils sont très importants comme zones de liaison. S'ils sont entourés de haies et qu'ils recèlent l'un ou l'autre arbre mort, leur intérêt pour la faune est encore plus important. (Conservation des variétés anciennes d'arbres fruitiers : **12 p.30**).

De tous temps, les bonnes terres noires des coteaux bien exposés du Thier-à-Liège ont fait l'objet de cultures maraîchères. Une partie du **site des Tawes** abrite aujourd'hui, dans un écrin de verdure de 4,5 ha gérés dans le plus grand respect de l'environnement, diverses activités alliant production de **fruits et légumes** biologiques, découverte de la nature et réinsertion sociale (asbl « Coupile », « La Bourrache » et



Rue Jacquet



Vieux vergers, rue Jacquet

«Identité Amérique indienne» ☺.
 Cette dernière association propose ici une **oseraie didactique**, où sont présentées une trentaine d'espèces de saules cultivées pour la vannerie ; jeunes et adultes viennent y apprendre le tressage de l'osier et du rotin, ou s'initier aux techniques de construction en saule vivant. Récemment, une école d'**apiculture** est venue compléter cet éventail d'activités mêlant harmonieusement savoir-faire humain et respect de la biodiversité ▶ Centre apicole de Liège-Nord ☺.

Nous voici rue Fond-des-Tawes. Plongez, en face, dans la paisible et très ancienne **rue Bairoua**. Celle-ci paraît se terminer en cul-de-sac. En fait, elle se prolonge par un chemin asphalté que



nous allons emprunter. Dès l'été 2007, un sentier permettra l'accès direct au bois Fabry, dont nous apercevons, là-haut à gauche, un des vieux châtaigniers. L'environnement est à nouveau très bucolique, avec ses potagers, ses vergers et ses **basses-cours**. **73 marches plus tard**, nous débouchons rue des Glacis, face



Rue Bairoua



73 marches...

© La Bourrache



Cultures maraîchères

© La Bourrache



Le site des Tawes...

© J.M. Hoyoux



Apiculture

© Identité Amérique indienne



Oseraie didactique





au parc paysager de la **Citadelle** (117.000 m², un des 3 plus grands parcs de Liège, après ceux de Fayen-Bois et de Cointe).

Prenons à gauche, puis, encore à gauche, la petite rue revêtue de gros pavés (repères : plaque voie sans issue, puis terrain de foot à droite).

En poursuivant tout droit, nous pénétrons dans le site du bois Fabry (bourgmestre de Liège au 18^e siècle, propriétaire des lieux).

Devant nous se dressait jadis la **ferme** du même nom, entourée des vénérables **châtaigniers** que l'on peut encore admirer aujourd'hui. Trois d'entre eux sont répertoriés comme remarquables. De la ferme, ne subsistent que quelques briques couvertes de végétation.



Les vestiges de la ferme Fabry vers 1989

Une fois encore, la **vue** est magnifique : le Thier-à-Liège, les Tawes, la vallée de la Meuse et les terrils boisés.

Le site de la ferme Fabry et le massif boisé sur le coteau surplombant la ville sont classés et sont repris en zone de développement au PCDN. Ils ne figurent pas parmi les zones Natura 2000 (☞3 p.23), bien qu'on y ait observé un oiseau et un insecte repris comme « espèces prioritaires » au niveau européen : le **Pic noir** et le Lucane cerf-volant (☞3 p.35).

Prairies, vieux vergers hautes-tiges et anciennes haies libres d'espèces indigènes forment un ensemble de biotopes variés, appréciés par la faune sauvage. On peut y observer sans trop de



Bois Fabry : vue sur les terrils de la Petite Bacnure et de Bernalmont



© B. Stassen

Châtaigniers...
et amateurs de châtaignes !



© B. Stassen



© B. Stassen

Vue sur le terroir de Bernalmont



Pic noir

© J. Foulaige

difficultés le Pic vert, le Pic épeiche, le Rouge-queue à front blanc, ou encore le Grimpereau des jardins. Un projet de restauration et de replantation est actuellement à l'étude au Service Espaces publics-Plantations de la Ville de Liège, dans le cadre du PCDN.

Ce verger pourrait s'intégrer dans le réseau de vergers conservatoires mis en place par le Centre de Recherches agronomiques de Gembloux pour la sauvegarde des variétés anciennes et régionales de fruits. Deux associations locales collaborent à ce projet : l'asbl Coupile (verger des Tawes) et la toute jeune asbl « La CITE s'invente » (Centre d'initiatives et de traitement de l'environnement) ▶ 😊.



© L. Clisson

Vue hivernale sur les Tawes

Prairie à caractère thermophile



Vers l'Est, s'étend une maigre prairie à caractère thermophile (abritant une flore et une faune sauvages aimant la chaleur). On y trouve de nombreux insectes, particulièrement des sauterelles et des criquets (☞ p.16). Cette étendue herbeuse s'enracine sur d'anciens remblais schisteux issus du charbonnage du Bâneu, fermé en 1963. Trois bergers y font pâturer leurs chèvres et leurs moutons. Le broutage des rejets et semis de ligneux colonisateurs permet de préserver à moindre frais la richesse biologique de ce milieu ouvert. Le bois Fabry est le lieu de promenade, de délassément et de ralliement de bien des habitants des alentours.

Remettons-nous en route, en tournant le dos au vallon des Tawes.

En sortant de la prairie, coupons le chemin (GR) qui longe le site et descendons, juste en face, par le sentier en empièchement stabilisé qui s'amorce à hauteur des anciennes maçonneries surmontées d'érables sycomores. Il ne nous reste plus, pour rejoindre le terme de notre balade (l'esplanade Saint-Léonard) qu'à suivre ce parcours, fruit du récent travail de réhabilitation (2007) du site des coteaux de Vivegnis (*vivegnis* = lieu planté de vignes, allusion aux vignobles qui couvraient





jadis cette colline). Cette réalisation constitue une charnière entre, d'une part, la valorisation touristique des Coteaux de la Citadelle et, d'autre part, la revitalisation du quartier Nord/Saint-Léonard. Le maintien et le développement du caractère **semi-naturel** du site sont des objectifs importants : les interventions humaines se borneront aux abattages ou élagages indispensables à la sécurité, ou à la création de percées ensoleillées qui permettront l'installation d'une flore plus variée. La régénération naturelle des arbres et arbustes, la présence de ronciers,

de fourrés et d'arbres morts permettront à la nature d'exprimer librement toute sa richesse biologique.

Au fil des rampes et des passerelles, nous découvrirons les traces, dégagées et sécurisées, de la **houillère du Bâneu**. La grille d'une des anciennes galeries minières comportera des ouvertures permettant le passage des chauves-souris.

À terme, une passerelle cyclo-pédestre reliera, par-dessus le chemin de fer, ce nouveau lieu de



Vue sur l'église Saint-Barthélemy



© A. Rondia

promenade au quartier Nord. Quant à notre balade, elle se poursuit le long du chemin de fer, rue du Baneux. Celle-ci se prolonge par un chemin pavé, suivi de quelques marches... et nous voici sur la passerelle en bois qui surplombe le **parc Saint-Léonard**.

Ce parc, inauguré en 2001, a été réalisé à partir d'un projet sélectionné, en 1994, dans le cadre d'un concours d'architecture. Il a reçu en 2007 le Prix européen de l'Urbanisme dans la catégorie « conception urbaine », en partage avec l'audacieux Bullring de Birmingham. D'importantes surfaces sont réservées à l'accueil d'activités récréatives. Néanmoins, il a été conçu comme une **coulée de verdure** qui envahit l'espace

depuis le versant de la colline jusqu'aux quais de la Meuse : le bois des Carmélites se transforme en prairie et verger au pied des coteaux, pour faire place aux drèves d'arbres et aux plantations alignées qui bordent l'esplanade ou ombragent le parking de la place des Déportés. Ce parti pris de coulée verte reflète bien le souci actuel de rétablir, au sein même de la ville, un maillage écologique.



© Baumanns-Beguin

Ainsi se conclut ce long périple...

Et pour les insatiables,
rappelons que le parc Saint-Léonard
est l'un des principaux points de départ
des circuits de promenade des Coteaux
de la Citadelle : au total, plus de 10 km
de sentiers réservés aux piétons,
à travers le bois des Carmélites, le Péri,
Favechamps, les Terrasses des Minimes,
et bien d'autres merveilles...

► Maison et Office du Tourisme ☺



Esplanade Saint-Léonard



En savoir plus ?

Carnet d'adresses

Association des habitants du quartier des Tawes

Marc Vanhamel : **04 227 70 16**
m.vanhamel@swing.be

(La) Bourrache asbl

Hugues Mouchamps, coordinateur
04 341 00 14
labourrache@yahoo.fr

Centre apicole de Liège Nord

J.M. Hoyoux,
291 rue Fond des Tawes,
4000 Liège
0474 559 990
apijmhoyoux@nomade.fr

(La) CITE s'invente

François Poncelet, coordinateur
0478 46 62 86
lacitesinvente@yahoo.fr

Centre liégeois d'archives et de documentation de l'industrie charbonnière

04 237 98 18
cladic@blegnymine.be

Coupile asbl

96 rue Coupée, 4000 Liège
04 227 58 35 – 0474 69 84 52
coupilecho@yahoo.fr

Espaces Terrils asbl

Fédération de la Chaîne des Terrils
78 rue du Centre, 6250 Aiseau
071 76 11 38 - 0498 04 30 68
contact@terrils.be www.terrils.be

GR Sentiers de grande randonnée

070 223 023
www.grsentiers.org

Identité Amérique indienne

Danièle Meunier : **0485 344 857**
idamind@yahoo.fr

Maison liégeoise de l'Environnement

3 rue Fusch, 4000 Liège
04 250 95 80
m.le@swing.be
Ouvert du lundi au samedi
de 10 à 18 h

Office du Tourisme de la Ville de Liège

92 Féronstrée, 4000 Liège
04 221 92 21
www.liege.be

Rainne (Natagora)

Franck Hidvégi : **081 830 570**
Philippe Lucas : **0476 358 400**
rainne@natagora.be

Ouvrages recommandés

**Topo-guide GR 412 Est –
Sentier des Terrils**
Ed. Sentiers GR, 2006

**Les Coteaux de
la Citadelle de Liège**
(Vincent Botta et
François-Xavier Nève)
Ed. du Perron, 2003.

Terrils – De l'or noir à l'or vert
(Françoise Raes,
Emmanuel Bosteels)
Ed. Racine, 2006

**Guide des curieux de nature en
ville – 12 promenades citadines**
(Vincent Albouy)
Ed. Delachaux et Niestlé, 2006

**Le cimetière de Sainte-Walburge,
130 ans d'Histoire**
(Chantal Mezen)
Noir Dessin Production, 2004

Disponibles à la Maison de
l'Environnement

Brochures gratuites

Plantes exotiques invasives
J.Saintenoy-Simon
▶ N° vert de la Région wallonne :
0800 11 901
<http://mrw.wallonie.be/dgrne>

▶ sur demande au Service
Environnement et Développement
durable de la Ville de Liège
04 221 93 73
celluleenvironnement@liege.be

**Sentier du terril –
Guide du sentier éducatif
du terril de la rue Comhaire**
Groupe scolaire « Arnould Clause »
(Laveu), 1994

**Le sentier des Tawes
– Guide du sentier didactique**
Stéphane Libert, 2005



D'un coin à l'autre...

Fréquence des bus

Centre de Liège (pace Cathédrale)

Départ promenade (Cointe, place du Batty)

Ligne 20

Semaine toutes les 10'

Samedis toutes les 16'

Dim. et fériés toutes les 22'

Jours non scolaires toutes les 12'

Bd Gustave Kleyer (Château d'eau,
ou à côté du n° 193)

Ligne 21 (retour Cathédrale)

Semaine toutes les 10'

Samedis toutes les 15'

Dim. et fériés toutes les 23'

Jours non scolaires toutes les 12'

Bd Sainte-Beuve (à côté de l'école
primaire, ou au croisement avec la rue du
Snapeux)

Ligne 21 (retour Cathédrale)

Semaine toutes les 10'

Samedis toutes les 15'

Dim. et fériés toutes les 23'

Jours non scolaires toutes les 12'

Rue de Burenville (à côté du n°57,
en face du groupe scolaire)

Ligne 22 (retour Cathédrale)

Lignes 81 et 81/ (retour St-Lambert)

Semaine toutes les 9'

Samedis toutes les 13'

Dim. et fériés toutes les 15'

Jours non scolaires toutes les 10'

Rue Emile Vandervelde

(après le pont de l'autoroute)

Lignes 82 - 83 - 85 - 88

(retour St-Lambert)

Semaine toutes les 30'

Samedis toutes les 30'

Dim. et fériés toutes les 50'

Jours non scolaires toutes les 30'

Rue Ste-Marguerite (à côté du n°275,
croisement avec la rue Henri Baron)

Lignes 12 - 19 - 75 - 82 - 83 -

84 - 85 - 88 (retour St-Lambert)

Semaine toutes les 7'

Samedis toutes les 10'

Dim. et fériés toutes les 14'

Jours non scolaires toutes les 10'

Bd Théodore Radoux

(école fondamentale Freinet)

Rue Naniot (n°311 – croisement avec
la rue Commandant Naessens)

Ligne 23 (retour Cathédrale)

Semaine toutes les 12'

Samedis toutes les 15'

Dim. et fériés toutes les 25'

Jours non scolaires toutes les 20'

Rue Ste-Walburge (à côté du n° 337,
en face de la rue Bontemps)

Lignes 70 - 70/ - 73

(retour St-Lambert)

Semaine toutes les 12'

Samedis toutes les 15'

Dim. et fériés toutes les 25'

Jours non scolaires toutes les 20'

Bd Jean De Wilde

(à côté de la station-service)

Rue du Plope (en face du n° 28)

Lignes 71 et 71/

(retour St-Lambert)

Semaine toutes les 12'

Samedis toutes les 18'

Dim. et fériés toutes les 29'

Jours non scolaires toutes les 18'

Liège

Ce petit guide est le cinquième d'une collection
qui se complétera au fil des mois.

La prochaine édition paraîtra au printemps 2008.

Si vous souhaitez en être averti(e),
si vous avez envie de participer à des balades guidées
dans les espaces verts de Liège et de sa périphérie,
ou de participer à des actions de sauvegarde de notre
patrimoine naturel, communiquez-nous vos coordonnées.

Vous recevrez régulièrement le « PCDN News »,
qui vous tiendra informé(e) des activités.

ÉCHEVINAT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT,
DU TOURISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA VILLE DE LIÈGE

Service Environnement et Développement durable

94 Féronstrée 4000 LIÈGE

04 221 93 73 – 04 221 92 41 – 04 221 92 58

Fax : 04 221 92 56

celluleenvironnement@liege.be ou pcdn@liege.be

Site de la Ville de Liège : www.liege.be

Texte : Christiane Close (Service Environnement et DD)
Photos : A. Batteux, C. Close, E. Clotuche, A. Derouaux, Ph. Destinay,
J. Fouarge, L. Gilson, J.M. Hoyoux, J.M. Michalowski, C. Noiret,
M. Philippot, F. Poncelet, A. Rondia, B. Stassen, M. Verpoorten,
asbl La Bourrache, asbl Identité Américaine indienne
Dessins humoristiques : Thierry Schommers (asbl Au bout du crayon)
Dessins : Éducation-Environnement asbl
Graphisme : Anne Batteux - www.education-environnement.be (asbl)



Cette brochure est réalisée dans le cadre du Plan Communal de la Nature de Liège (PCDN)
avec l'aide du Ministère de la Région wallonne pour l'Environnement

Editeur responsable : Michel Firket, 32 rue César Franck 4000 LIÈGE.



Au rythme de nos pas...

Du haut des entrailles de la terre
Liège se dévoile à perte de vue.
Chemin se fait sous-bois vers des
pâturages aux airs d'autrefois.
Nous étonnera-t-elle donc
toujours notre ville ?

Déjà parus :

- 1 Du Jardin Botanique à la Chartreuse
- 2 De la Chartreuse à Fayen-Bois
- 3 De la Boverie à Cointe
- 4 De Fayen-Bois à Angleur



